

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00003
Numéro SIREN : 790 216 576
Nom ou dénomination : 4 S LOG

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2022 sous le numéro de dépôt P2022/000003



REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

ORDONNANCE

Nous, Christelle BETREMIEUX, Présidente du tribunal de commerce du HAVRE,
Assistée de la SELARL CHASSANG – LE PAGE, Greffier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La SAS 4 S LOG 1200 route des Bleuets LE MIRLIBUT 76430 ETAINHUS RCS Le Havre
790 216 576 représenté(e) par Maître Séverine MAZE DIT MIEUSEMENT - PARTHEMIS
ENTREPRISE 130 boulevard de Strasbourg 76600 LE HAVRE

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les
comptes de l'exercice clos au 30/09/2021

Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de
Commerce,

PROROGEONS jusqu'au 30/06/2022

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de
l'exercice clos le 30/09/2021 de La SAS 4 S LOG 1200 route des Bleuets LE MIRLIBUT
76430 ETAINHUS RCS Le Havre 790 216 576 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif
en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Le Havre, le 16/03/2022

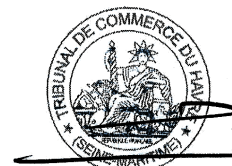
Le Greffier associé,
Pierre-Philippe CHASSANG

La Présidente du tribunal de commerce
Christelle BETREMIEUX

Frais de greffe de la présente ordonnance : 31.4 € TTC (21.25 € HT – 4.25 € TVA – 5.9 € débours)



Pour expédition certifiée conforme à l'original



REQUETE

220P153

A MADAME LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

La soussignée :

Maître Séverine MAZE DIT MIEUSEMENT,

Avocat au sein du cabinet PARTHEMIS ENTREPRISE, inscrite au Barreau du HAVRE, sise au HAVRE (76600) – 130, Boulevard de Strasbourg, Membre de l'AARPI PARTHEMIS AVOCATS

agissant en qualité de mandataire de la société 4 S LOG, Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros ayant son siège social à ETAINHUS (76430) – Le Mirlibut – 1200, Route des Bleuets et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du HAVRE sous le numéro 790.216.576 représentée par Monsieur Jérôme SCHREIBER, demeurant à ST NICOLAS DE LA TAILLE (76170) – 1, Impasse de la Source, Président de la Société,

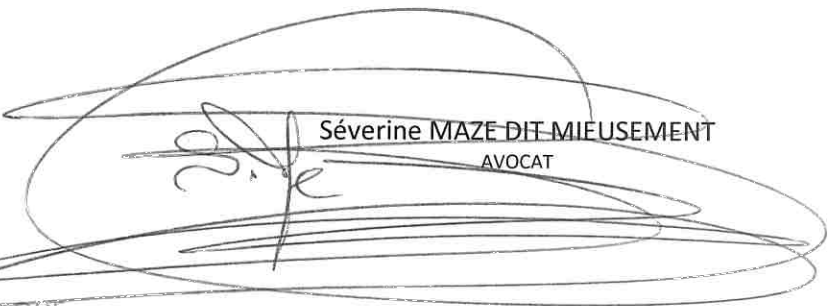
a l'honneur de vous exposer que :

- conformément à ses statuts et à l'article L 227-9 du Code de commerce, les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 Septembre 2021 de la Société 4 S LOG, auraient dû être approuvés au plus tard au 31 Mars 2022 ;
- que la Société est dotée d'un commissaire aux comptes mais que compte tenu du contexte sanitaire actuel, celui-ci connaît une désorganisation qui ne lui permettra pas de rendre ses rapports dans les délais légaux ;
- qu'une prorogation de délai s'avère nécessaire pour permettre notamment au Commissaire aux Comptes d'achever sa mission et à la Société d'observer les délais légaux de convocation des associés.

C'est pourquoi, la soussignée a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'elle représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de TROIS (3) mois, soit jusqu'au 30 Juin 2022, pour préparer l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 conformément aux dispositions de l'article L 227-9 susvisé.

Fait à LE HAVRE

Le 15 Mars 2022


Séverine MAZE DIT MIEUSEMENT
AVOCAT

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE

TERMINÉ

Acte

16 MAR 2022

Reçu

Notification du

